AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-5-71 187269

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 3 au BULLETIN n° 128 de MAI 1971 — 17 mai 1971 /n° 12

VIGNE

Mildiou :

Bien qu'aucune tache n'ait encore été observée dans le vignoble de Champagne, les conditions atmosphériques actuelles permettent de prévoir leur apparition à compter du 20 mai, notamment dans les vignobles de l'Aube.

Vu le stade végétatif actuel de la vigne un premier traitement doit être immédiatement appliqué sur tout le vignoble champenois surtout dans les parcelles n'ayant pas reçu de protection contre le rougeot, ainsi que dans celles ayant souffert des orages récents. A ce sujet rappelons que toute précipitation atteignant 15 mm justifie un renouvellement du traitement, sans même attendre un avis de notre part.

Oïdium : Ajouter un anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou.

Pyrale : Dans les crus parasités, le renouvellemant du traitement préconisé par un précédent avis est indispensable.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
R. PARIS

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,
J. DELATTRE

P 355

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX